



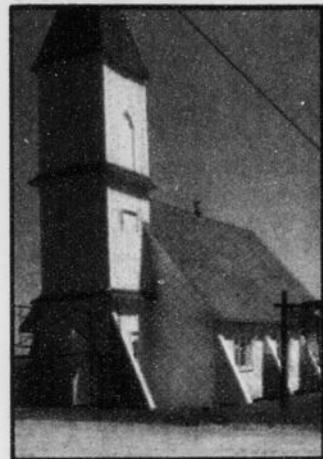
Radio Québec

Nouveau nom, nouvelle mission: un virage majeur s'en vient (C8)

Justice / A3

Le Conseil de la magistrature rejette la plainte de l'Éscale

Chez nous / B1



Bury

La réplique de la célèbre église de Canterbury fait peau neuve



L'été à la ferme



Martial Couture et
 Guylaine Bernier, de Stratford

Aux champs, du matin à la brunante! (B6)

Sports / c1

Les Faucons visent 900 abonnements

Météo / A2

(179^e jour de l'année)

Ensoleillé maximum 26

**Soleil
 Lever: 5h00
 coucher: 20h40**

Demain: ciel variable maximum 30

Les policiers commencent à sévir

□ Mieux vaut ne pas arroser la pelouse... sous peine d'écopier une amende pouvant atteindre jusqu'à 200 \$

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Fin l'arrosage des pelouses! Sherbrooke et les villes de la banlieue emboîtent le pas et interdisent tout arrosage jusqu'à nouvel ordre. Rock Forest va même plus loin et prohibe le remplissage des piscines et le lavage d'auto sous peine d'une amende de 200 \$.

L'interdiction est tombée hier matin, au moment où les réserves d'eau de la Ville de Sherbrooke sont à leur plus bas niveau. Hier, après un premier avertissement demeuré

lettre morte, les policiers municipaux ont même émis un billet de contravention de 50 \$, plus 15 \$ pour les frais, à un résidant du secteur ouest de la ville. Une première depuis belle lurette!

«L'eau est précieuse et toutes les villes sont concernées. Nous demandons la collaboration des gens et on demande à notre service de police d'être vigilant et d'informer les citoyens. Nous serons tolérants un certain temps. On ne veut pas punir. Le civisme est de rigueur», affirme le maire Jean Perrault.

Les différents services municipaux sont aussi mis à contribution.

Le lavage des rues est maintenant arrêté. Selon Jean Perrault, seules les mosaïques florales de l'hôtel de ville et du pont Jacques-Cartier profiteront d'un bref arrosage, question d'éviter une perte totale.

Hier, les policiers de Sherbrooke sont intervenus à sept endroits différents, limitant leur action dans ces cas à donner de l'information aux résidents.

Une tournée dans les rues du quartier nord de Sherbrooke, hier en soirée, a permis de constater que les citoyens semblent dans l'ensemble respecter l'interdiction.

Sherbrooke et l'Estrie n'ont pas

reçu de pluie depuis 16 jours maintenant. Les météorologues prévoient un faible risque de précipitation de 30 % pour la nuit de jeudi. La douche, 60 % de probabilité, n'est prévue que pour vendredi.

Directeur de la section Environnement à la Ville, Georges Emond, affirme que la situation est critique, spécialement pour le quartier nord. Il est d'avis que les réserves d'eau seraient demeurées largement suffisantes si les citoyens avaient respecté le règlement limitant l'arrosage.

«On a besoin d'aide, particulièrement pour le réservoir du quartier nord», explique Georges Emond. Si

les gens ne nous aident pas, jeudi matin, je ne sais pas ce qu'on va faire. À la vitesse que ça descend...!»

Dans la municipalité d'Ascot et outre l'arrosage des pelouses, l'administration municipale interdit le lavage des voitures et des entrées.

À Rock Forest, la Ville fait valoir son règlement 517 qui interdit formellement d'utiliser l'eau potable de façon indue, soit pour l'arrosage des pelouses, le lavage d'auto et même le remplissage des piscines.

Fleurimont est également visée par l'interdiction d'arroser.

Autre texte (A2)

La légalité de l'école de Lefebvre est contestée

Gérald PRINCE Drummondville

En créant l'école du ministre à Lefebvre, à 30 kilomètres au sud de Drummondville, le gouvernement du Québec aurait posé un geste illégal.

«Le gouvernement du Québec ne peut s'autoriser de l'article 5 de la Loi sur le ministère de l'Éducation pour créer des écoles publiques parallèles à celles relevant de la compétence des commissions scolaires, ni élargir la juridiction des municipalités en matière d'éducation», clame bien haut Luc Savard, président de la Fédération des enseignants des commissions scolaires du Québec (FECS), un organisme affilié à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Pour la FECS, le gouvernement s'est placé au-dessus de ses propres lois et a agi à l'encontre des règles de la démocratie, en permettant à une municipalité et à une corporation privée, comme cela se fait à Lefebvre, de gérer une école de village.

«Même si les termes de l'article 5 ont été modifiés il y a quelques années, à la suite d'une cause semblable rejetée à propos d'écoles dans le Nouveau-Québec et l'Ungava, les bases n'ont pas changé», affirme également Me Michel Boyer, conseiller aux affaires juridiques de la FECS.

C'est pourquoi la CEQ, la FECS et le Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville (SERD) viennent de déposer une requête conjointe en jugement déclaratoire contre le procureur général du Québec, le ministre de l'Éducation, la Commission scolaire des Chênes de Drummondville, la municipalité et l'École active de Lefebvre, dans le but de faire déclarer par la Cour Supérieure la nullité du décret, qui, le 21 décembre 1994, a autorisé la création de l'école du ministre à Lefebvre.

Non pas que les enseignants rejettent l'idée de la dernière école de village ou de quartier. Mais, ajoute M. Savard, il y a des moyens, sans créer d'école du ministre, d'en arriver à des ententes particulières, comme cela s'est fait à Batiscan (Mauricie) et à Jonquière (Saguenay-Lac Saint-Jean).

Principe en cause (B1)

LE REFORM VIENT RELANCER CHAREST DANS SA COUR



Le Parti réformiste est parti en guerre contre le chef du Parti conservateur et député de Sherbrooke Jean Charest, en dressant hier à Sherbrooke un immense panneau-réclame l'accusant de ne pas s'être opposé au nouveau régime de pensions des députés.

«Le plus riche pensionné»

Le chef conservateur réplique: «Jamais je ne toucherai 4 millions \$ en fonds de pension»

Michel MORIN Sherbrooke

Le Parti réformiste du Canada s'en est pris «au plus riche pensionné du Parlement canadien», en l'occurrence le chef du Parti conservateur Jean Charest, en dressant, à Sherbrooke, un immense panneau publicitaire l'accusant de ne pas s'être opposé au nouveau régime de pension des députés qui lui rapportera 4,26 millions \$ en prestations de retraite.

L'offensive du Parti réformiste du Canada, menée également dans d'autres comtés du pays, a eu un impact immédiat dans le fief de Jean Charest. Au bureau de Montréal du Reform Party, on était débordé d'appels, hier, quelques instants après la pose de l'immense panneau, sur la rue Queen Nord, au coin de Des Sables.

Des appels de journalistes, cer-

tes, mais également de militants réformistes qui ont applaudi à l'offensive, a fait savoir Martin Masse, responsable des communications.

Selon les réformistes, la réforme votée la semaine dernière n'a pas reçu d'opposition de la part de Jean Charest.

«Et pour cause, dit le communiqué de presse des réformistes. De tous les députés qui siègent au Parlement, il (Jean Charest) est celui qui pourra retirer le plus du régime tel qu'il est conçu présentement, soit 4,26 millions \$.»

Selon l'hypothèse des réformistes, si Jean Charest abandonnait la vie politique en 1997, il pourrait compter sur une pension annuelle de 48 000 \$, indexée de 4 % pour chaque année. Le calcul des réformistes est fait en fonction d'une espérance de vie de 75 ans.

Le Parti réformiste du Canada invite du reste les militants de Sherbrooke à demander des comptes à

leur député et «à faire pression sur lui pour qu'il se retire de ce régime de pension inacceptable financé par leurs impôts». De leur côté, les députés réformistes entendent se retirer de ce régime et faire ainsi économiser 38,6 millions \$ aux contribuables canadiens.

Mensonger

Joint hier, Jean Charest a qualifié de mensongère l'attaque des réformistes.

«Et il y aura beaucoup d'autres attaques du genre. Tout simplement parce que nous remontons dans les sondages. Là, on m'accuse en raison de mon âge. Après le référendum, les réformistes vont m'accuser d'être Québécois.»

N'en déplaise à la formation de Preston Manning, Jean Charest n'a pas du tout l'intention de prendre sa retraite. Il soutient qu'il ne peut légalement pas se soustraire aux bénéfices antérieurs accumulés pour

son fonds de pension.

«Je ne peux pas me retirer des bénéfices accumulés depuis les 11 dernières années. Et le fonds de pension des députés a été amputé de 20 %. De plus, il n'est éligible qu'à l'âge de 55 ans. Jamais je ne toucherai 4 millions \$ en fonds de pension. De toute façon, ce n'est pas ce qui m'intéresse. Ce qui m'intéresse, c'est de devenir premier ministre du Canada.»

Si Jean Charest avait voulu quitter la politique, il l'aurait fait en 1993, après la cinglante défaite des conservateurs aux mains des libéraux. Il admet qu'il était absent au moment du vote sur le régime de pension mais que sa collègue Elsie Wayne a voté contre le projet de loi. Les conservateurs désiraient porter l'âge de retraite des députés à 60 ans.

«Nous avons présenté un projet de loi privé à ce sujet mais les réformistes ont voté contre.»

Adieux aux victimes de la 55

Cap-de-la-Madeleine (PC)

C'est dans une ambiance marquée par la retenue et le recueillement qu'ont eu lieu hier les funérailles de Chantal Prince, 28 ans, de Mont-Carmel, et de ses quatre enfants décédés mercredi dernier lors d'une collision frontale avec un camion-remorque sur la route 55, à Windsor, en Estrie.

A cette occasion, l'église Sainte-Marie-Madeleine, de Cap-de-la-Madeleine, était pleine à craquer.

Pas moins de 800 personnes, parents et amis des victimes ont assisté aux funérailles de Chantal Prince, Kim Dallaire, 7 ans, Jessie

Dallaire, 5 ans, Mathieu Dallaire, 4 ans et James Dallaire, un an et demi.

Les cendres des cinq victimes avaient été déposées dans une seule urne. Dans ses dernières volontés, Chantal Prince avait demandé à ce que les cendres de ses enfants soient enterrées aux siennes.

D'autre part, la Sûreté du Québec retient toujours deux hypothèses dans son enquête pour expliquer les circonstances de l'accident, c'est-à-dire le suicide ou une mauvaise manœuvre de la conductrice à la suite d'une distraction.

Plus de 800 personnes ont assisté aux funérailles de Chantal Prince et de ses quatre enfants, hier.



Photolaser PC

5^e ANNIVERSAIRE
Blat
SHERBROOKE
BLUES
 DU 29 JUIN
 AU 2 JUILLET
 AU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

À LIRE DEMAIN

INFO-JEUNES

Le Camp musical à Bishop's hébergera des participants pour la 1ère fois

EMPLOIS DU JOUR

Assistant/e inspecteur/trice
Code prof: 2231 # 2977055
Lieu: Deauville
Salaire: 425 \$/semaine, débutant le 26 juin, temporaire, 20 semaines, plein temps
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, DEC en génie civil ou en aménagement urbainisme ou expérience équivalente, connaissance du règlement sur traitement des eaux usées, posséder auto un atout
Fonctions: assister inspecteur en bâtiment et environnement, aura la charge du dossier de la collecte des boues de fosse septique.

Gérant/e de magasin
Code prof: 2983639
Lieu: Magog
Salaire: à discuter selon compétences, permanent temps plein 40 heures/semaine et plus
Exigences: disponible jour, soir, semaine et fin de semaine, 1 an expérience obligatoire en vente, habileté en gestion, se débrouiller en anglais, connaissances en vêtements sports un atout
Fonctions: assurer la gérance du magasin.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

POUR ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants:
Réceptionniste: Sherbrooke, étudier à l'université et être bilingue, 35 heures/semaine.
Livreur/euse: Sherbrooke, posséder une voiture, connaître la ville, possibilité de travailler après l'été.
Sauveteur/e de plage: Massawippi, avoir les qualifications pour être sauveteur plage, posséder un véhicule, 40 heures/semaine, 7 \$/heure, (CEC-E de Magog).
Si vous désirez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter votre Centre d'emploi pour étudiants au 566-1044.

Le niveau des réservoirs d'eau à Sherbrooke n'inquiète pas que les employés municipaux...

Les assureurs aussi sur le qui-vive

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Il n'y a pas que les propriétaires à s'inquiéter de la présente sécheresse et de son effet sur la couleur de leur pelouse. Les grandes compagnies d'assurance sont aussi sur le qui-vive.

Responsable de la station de traitement des eaux J.-M.-Jeanson du chemin Sainte-Catherine, Luc Larrivée s'attend à recevoir des appels de compagnies d'assurance au cours des prochains jours.

C'est que la sécheresse et le niveau des réserves d'eau de la Ville inquiètent aussi les compagnies d'assurance qui comptent à titre de clients, des propriétés de grande valeur comme le Carrefour de l'Estrie ou l'édifice Dynastie.

Les compagnies d'assurance, d'expliquer Luc Larrivée, veillent à ce que les municipalités respectent un certain niveau d'eau dans leurs réservoirs afin de palier à d'éventuels sinistres.

Un long soupir

«Il ne faut pas aller en bas de la limite. On doit être en mesure de répondre à toute demande d'urgence. Hier, on est descendu très bas», de concéder Luc Larrivée, non sans émettre un long soupir.

Si la capacité de traitement de l'usine J.-M.-Jeanson s'établit à près de 100 millions de litres d'eau par jour, dans la pratique, cette capacité tourne plutôt autour de 80 millions de litre.

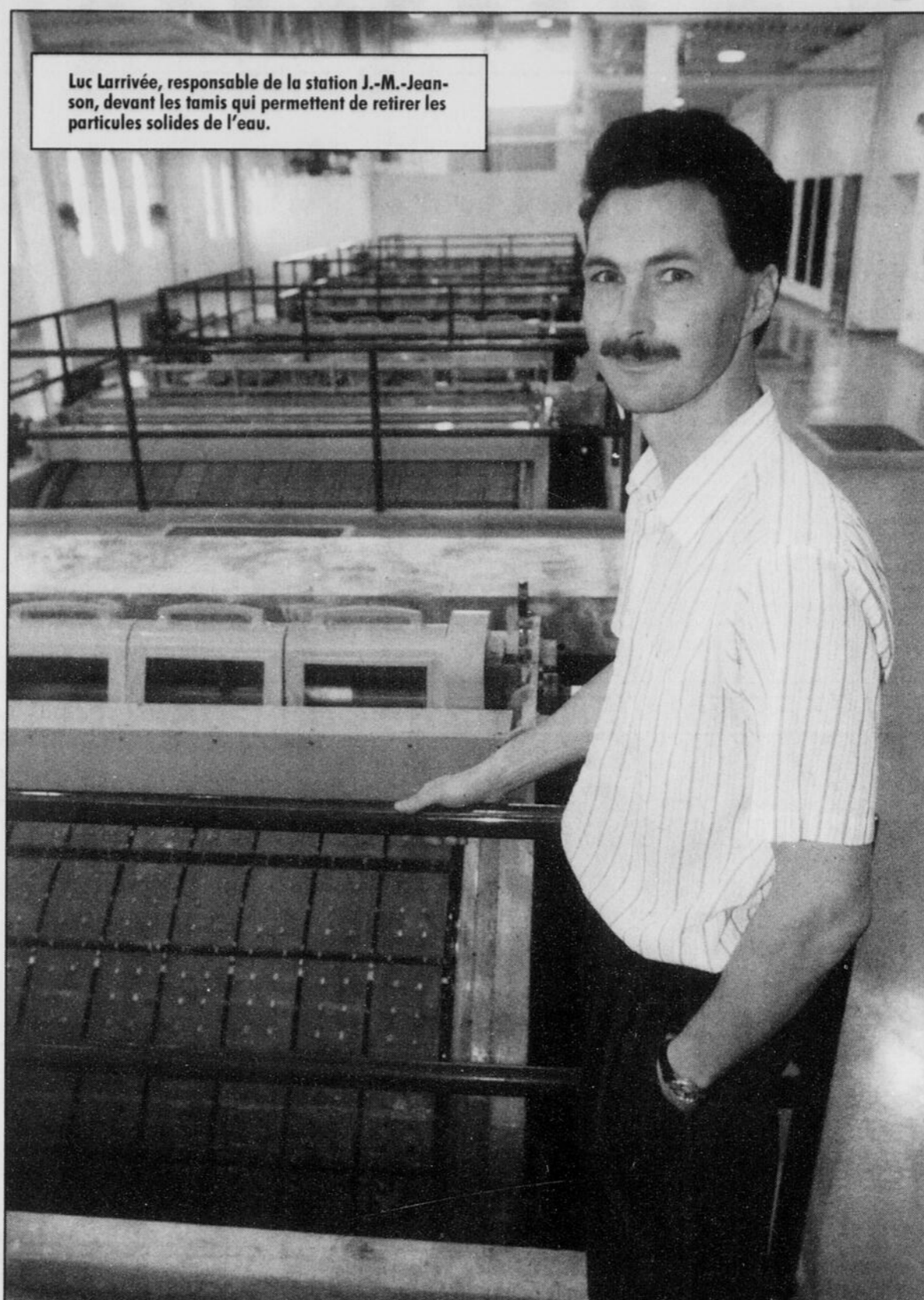
Ces jours-ci, la consommation des résidents de la région sherbrookoise dépasse largement les 70 millions de litre. Dimanche, elle a atteint presque le niveau record de la sécheresse de 88 avec 75 millions de litres.

«Avec la fête de la Saint-Jean et comme les industries sont fermées la fin de semaine, on espérait pouvoir remonter nos réserves. Normalement, le dimanche c'est la plus petite journée de consommation. Dans la nuit de jeudi, la consommation était telle qu'on pensait que nous avions des fuites sur le réseau», de confier Luc Larrivée.

Il partage aussi l'opinion que les réserves d'eau seraient nettement supérieures si les résidents respectaient le règlement sur l'arrosage qui permet cette activité de 20h à 23h, sauf les samedis et lundis où l'interdiction est totale.

«C'est pour nous permettre de refaire nos réserves d'eau que le règlement est fait comme ça. De toute évidence, les gens ne respectent pas le règlement avant

Luc Larrivée, responsable de la station J.-M.-Jeanson, devant les tamis qui permettent de retirer les particules solides de l'eau.



Pas de problème en agriculture

Sherbrooke (PYB)

La présente période de sécheresse n'a pas encore eu d'effets désastreux sur les activités des entreprises agricoles de la région.

C'est du moins l'avis de Robert Trudeau, porte-parole de l'Union

des producteurs agricoles de l'Estrie. Il estime qu'il faudra peu de pluie pour redonner aux champs leur couleur verte.

«C'est sûr que ça commence à être sec, mais ce n'est pas si pire.»

Victor Blais, un producteur agricole de Coaticook, partage cette opinion. Il ne croit pas que la période de sécheresse puisse être tenue

responsable de dégâts.

«Ceux qui ont semé tôt, il n'y a pas de problème jusqu'à maintenant. Mais, ça change vite et si ça dure une semaine ou une semaine et demie de plus, ça pourrait être différent. Le seul inconvénient, c'est que ça retarde l'épandage des engrais. Ça ne donne rien d'en mettre.»

l'entrée en vigueur de l'interdiction totale. À preuve, nos débits de nuit sont une fois et demie plus élevés que d'habitude.»

Le quartier nord

C'est le quartier nord de Sherbrooke qui présente les plus grands risques de pénurie. Le réservoir de la rue Beckett peut contenir 23 millions de litres comparativement à 32 millions pour celui de l'est situé sur la 18e avenue.

Le responsable explique que c'est dans le nord de la ville, avec plusieurs nouvelles rues résidentielles, que la pointe de consommation entre 18h et 22h est la plus élevée.

Autre facteur, la conduite qui achemine l'eau de l'usine J.-M.-Jeanson au réservoir Beckett, alimente aussi les villes de Rock Forest et une partie de Saint-Élie. En bout de réseau, la pression et le débit d'eau sont plus faibles.

«Pour remplir les réservoirs de Rock Forest, il y a des pompes qui fonctionnent à des intervalles de trois heures, ce qui nous laisse un temps suffisant pour remplir le réservoir Beckett. Aujourd'hui, les pompes de Rock Forest fonctionnent sans arrêt!»

Deux ou trois jours

Luc Larrivée estime qu'il faut habituellement compter de deux à trois jours avant que les invitations à limiter la consommation d'eau ne produisent leurs effets.

«Il faut juste se rappeler que la goutte d'eau qui arrose la pelouse, est aussi bonne à boire que celle du robinet. De fait, il y a seulement 1 % de l'eau que nous traitons qui est effectivement bue.»

Puisée à 14 mètres de profondeur dans le lac Memphrémagog, l'eau est acheminée par le biais d'une conduite de 27 kilomètres jusqu'à l'usine de traitement, une étape qui nécessite de cinq à sept heures. Arrivée à l'usine, l'eau est d'abord traitée par des tamis pour en extraire les particules solides comme les algues.

L'eau est par la suite mise en contact avec de l'air ozoné, ce qui élimine les bactéries et permet un contrôle parfait de la couleur, de l'odeur et le goût de l'eau. Cette étape nécessite environ une heure. Pourtant, il faudra compter de 24 à 28 heures supplémentaires, selon le débit, avant que l'eau n'atteigne sa destination finale, les réservoirs de l'est et du nord.

Un membre des Hell's Angels reçoit sa sentence

Normand «chef» Théoret écope trois ans pour le haschisch trouvé chez lui

Sherbrooke

Normand Théoret, de la confrérie des Hell's Angels à Sherbrooke, a été condamné à une peine de 36 mois de pénitencier pour la possession pour trafic de 25 kilos et 296 grammes de haschisch, qui selon la police, auraient pu at-

teindre une valeur de 625 000 \$ sur la rue.

Cette peine lui a été imposée par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, qui a suivi une recommandation commune du procureur Pierre Proulx et du défenseur Jean-Marc Bénard.

Théoret, surnommé «chef», a été arrêté le 3 mai à la suite de la saisie des 25 kilos enveloppés séparément dans une boîte se trouvant sur un congélateur dans une pièce de sa résidence de Stoke.

La police a aussi récupéré 746 grammes de hasch dans le chiffonnier d'une chambre et 13 grammes dans la poche d'une robe de chambre.

Le prévenu, âgé de 45 ans, se trouvant en probation, avait admis sa culpabilité le 14 juin à la posses-

sion de ces stupéfiants ainsi qu'à la possession d'un revolver non enregistré, de trois armes prohibées, de huit chargeurs à grande capacité et d'entreposage d'armes d'une manière contraire à la loi.

Me Bénard a par ailleurs obtenu la remise de plusieurs autres objets saisis chez son client à l'occasion de

cette perquisition.

On se rappellera que cet épisode est survenu dans le cours d'une vaste opération de la SQ et de la police de Sherbrooke à l'occasion de «visites» autorisées par un mandat au repaire des Angels et dans trois maisons privées.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélet
taxe de vente du Québec
Coût à l'abonné: \$3,95

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits desservis par camélet et camélets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 56,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Les services de photos Ica-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

RÉSULTATS

Banco
Tirage du
95-06-27

4	8	11	12	14
19	21	32	38	40
41	48	49	51	54
60	63	66	69	70

Prochain tirage: 95-06-28

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE

876-5689

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

BINGO À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT! SOLEIL

Tout l'été!

2e MARATHON (carte complète) CARTE ROSE

B-12
G-60
G-59

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR






POUR VOUS ABONNER 564-5466 1 800 567-6955

La Tribune

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone. 07242

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Jeudi	Vendredi	Samedi
				
ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE (NUIT)	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE
max 26	min 12	max 30	15/27	15/27

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RENOVATION • SPÉCIALITÉ • VOIE

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	C-7	Éditorial:	A-8
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-3
Décès:	D-7	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre:	B-6

Actualité
en bref

Super 7: s'agit-il de 38 ou 39?

Sherbrooke (GF) - Les recherches effectuées jusqu'à maintenant par Loto-Québec révèlent que la valdeuse a raison et que Arpad Szekely a tort. Son billet de Super 7 ne serait pas gagnant.

Mais, souligne un représentant de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, depuis son bureau de Montréal, «il faudrait voir le billet de M. Szekely avant de trancher le sujet de manière définitive».

L'imbroglio vient du fait que le billet de ce Sherbrookoïse contient quelques combinaisons dont une renferme trois des sept chiffres choisis par le hasard lors du tirage du 23 juin. Il enlève le 2, le 28 et le 39.

Or, signale M. Roy, l'ordinateur de Loto-Québec est formel: le billet acheté par M. Szekely, le samedi 17 juin, dans un Ultramar de la rue King ouest, à Sherbrooke, ne détient pas un 39 avec la combinaison 2 et 28. Au lieu d'un 39, on y retrouverait plutôt un 38.

«L'ordinateur dit qu'il a un 38 et le client, un 39. Il faudrait donc voir son billet. Bien sûr, il n'a pas à venir à Montréal. Il n'a qu'à endosser son billet et l'apporter à notre directeur, Patrick Mathieu, à nos bureaux à Sherbrooke. Ce dernier pourra trancher la question», explique M. Roy.

S'il a raison, M. Szekely aura droit à un billet gratuit.

Innovations primées à la SCHL

Sherbrooke (GF) - Parce qu'ils ont eu le génie de trouver des solutions simples à des problèmes qu'affrontent à tous les jours les travailleurs de la construction, deux ouvriers de la région ont vu leurs innovations primées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Ainsi, tout d'abord, Claude Bédard, de Saint-Élie-d'Orford, a reçu deux prix décernés dans le cadre du Programme des prix d'innovation sur les chantiers de la SCHL. Ces deux prix ont été remis pour deux modifications apportées par M. Bédard aux pratiques courantes de construction de perrons en béton.

Dans un premier temps, M. Bédard a pensé à déposer la dalle de béton du perron sur la forme triangulée plutôt que de l'y attacher lorsque la fondation sert d'appui. Cette innovation permet de réduire le risque de dommages causés à la fondation par le soulèvement du perron sous l'effet du gel.

Dans un second temps, il a proposé un système de coffrage pour la mise en place du béton qui ne comprend plus un fond rigide mais utilise plutôt un remplissage de sable. Cette méthode rend le travail plus facile et diminue les coûts de fabrication.

Pour sa part, Denis Duchesne, de Fleurimont, a inventé une technique de pose des fourrures, de manière à diminuer les coûts de main-d'oeuvre. Son innovation réside dans la conception d'un gabarit qui permet à une seule personne d'effectuer la pose des fourrures aux murs extérieurs et intérieurs, de même que dans les plafonds. Selon la méthode traditionnelle, la pose des fourrures exige la présence de deux ouvriers.

Le programme de la SCHL en est à sa septième année d'existence. Il a suscité chez les gens de métier et les constructeurs d'habitations de partout au Canada un bon nombre d'idées novatrices.

Les lauréats reçoivent une somme de 250 \$ par idée primée.

Orford: un électeur se déclare coupable

Sherbrooke - Dans la foulée des plaintes déposées contre une douzaine d'électeurs de la circonscription d'Orford, en regard des dernières élections générales provinciales, une personne s'est reconnue coupable, hier, d'avoir enfreint la Loi électorale.

En effet, Roger Tétrault s'est inscrit sur la liste électorale et a voté à une section de vote de la circonscription d'Orford, alors qu'il n'y avait pas son domicile au jour de la prise du décret des élections générales du 12 septembre 1994. Pour cette infraction, il a payé une amende de 100 \$.

Une serviette compromettante

Sherbrooke - Vers cinq heures du matin, hier, deux policiers municipaux venaient tout juste de donner suite à un appel concernant le déclenchement d'un système d'alarme et reprenaient le cours normal de leur patrouille quand, rue King Ouest, près de la rue Salls, ils ont remarqué un jeune promoteur avec une serviette de cuir noir à la main.

Trois minutes plus tard, sur le système de communications, on informe les policiers que le vol d'une serviette de cuir noir venait d'être commis dans une camionnette de livraison.

Le suspect était déjà tout désigné; il fut rapidement localisé. Même s'il a prétendu avoir trouvé la serviette contenant des chèques et des factures près d'un camion, le jeune de 17 ans, de Magog, n'a pas échappé à la visite au quartier général, rue Marquette, à Sherbrooke, où sa mère est venue le cueillir vers six heures du matin.

La plainte de L'Escale est rejetée

Le Conseil de la magistrature refuse de blâmer le juge Michel Côté en rapport avec un mari violent

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Conseil de la magistrature du Québec rejette la plainte de L'Escale de l'Estrie contre le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, qui avait refusé d'interdire à un mari violent tout contact avec son épouse. Il ne blâme pas non plus l'homme de loi pour des commentaires controversés émis à la suite du jugement dans cette cause entendue en avril.

Selon le Conseil, les «allégations» de la lettre que lui a adressée L'Escale le 26 avril «ne comportaient aucun manquement d'ordre

déontologique allant à l'encontre des dispositions du code régissant la conduite des juges de nomination provinciale mais elles constituaient plutôt un désaccord profond sur les motifs qui ont incité le juge à rendre la décision qu'il a prononcée».

Dans une missive adressée le 31 mai à la porte-parole de L'Escale, Denise Saint-Pierre, le juge et secrétaire par intérim du Conseil, Bernard Tellier, rappelle que «c'est par appel et non par une plainte déontologique vous pouvez demander de corriger un erreur de droit ou de fait qu'un juge aurait pu commettre en rendant son jugement».

Le tribunal avait condamné en avril un Danvillois de 53 ans à une

amende de 100 \$, à une année de probation, liée à une interdiction de consommer de l'alcool à la suite de voies de fait contre son épouse. Il avait toutefois refusé de lui défendre de communiquer avec celle-ci, comme le demandait la Couronne.

Sécurité

À la suite de ce verdict, le procureur avait répliqué: «C'est ça. Et si elle se fait arracher la tête?»

Ce à quoi le juge Côté avait répondu: «Je prendrai ma responsabilité et je dormirai avec et j'aurai la conscience tranquille, soyez-en sûr», une déclaration qui avait choqué les organismes de défense des droits des femmes.

En entrevue hier avec La Tribune, Denise Saint-Pierre a reconnu «que le juge a le droit de ne pas accorder de mesure d'interdiction de contact, c'est vrai que c'est une question de droit».

Mais, ajoute-t-elle, «si la victime demande une interdiction de contact entre elle et son époux on doit la lui accorder pour sa sécurité. Même si le juge a le droit de refuser, nous on dit que c'est une erreur».

«Mon commentaire c'est que les fonctionnaires de la magistrature se sont cachés sous l'application très stricte de la loi. Ils auraient pu accorder l'interdit de communication, ce qui est le gros bon sens. Le juge

Côté n'a pas donné les outils adéquats à cette femme pour qu'elle puisse agir dans sa situation», ajoute Mme Saint-Pierre.

Mais de l'avis du juge Tellier, «c'est son opinion et elle a le droit de l'avoir... si le jugement n'est pas bon qu'ils aillent à un tribunal supérieur».

«Je la comprends et c'est un point de vue qui se défend, mais le juge a considéré les deux côtés de la médaille et il a pu se tromper, si oui, qu'on fasse un appel, mais le Conseil ne peut pas se substituer aux cours de justice», ajoute M. Tellier.

Le Salon du bingo sera prêt pour mardi

Gilles FISETTE Sherbrooke

Il reste encore une foule de petits détails à aménager, notamment une crémérie, mais l'essentiel est en place pour accueillir les premiers joueurs au Salon du bingo, dans l'ex-hôtel Le Baron, de Sherbrooke.

Hier, un manoeuvre voyait à changer les ampoules brûlées au plafond tandis que deux femmes effectuaient des achats pour l'aménagement du restaurant.

«Il y a, bien sûr, un peu de stress, un stress normal quand tu ouvres quelque chose de nouveau. C'est un stress intérieur... On espère avoir une belle surprise. En fait, je crois que la réponse du public va être très bonne. Si on se fie sur tous les appels téléphoniques que l'on reçoit, il y aura beaucoup de monde. Et de partout dans la région. De Thetford Mines. D'Asbestos. De Windsor. De toute la MRC de Sherbrooke», déclare le propriétaire de l'entreprise, Jacques Tessier.

Ouverture mardi prochain

L'ouverture se fera le mardi 4 juillet. Les portes ouvriront dès 16h00 mais c'est à 19h00 que la première boule sera sélectionnée.

«Je crois que les gens vont bien aimer la salle», lance M. Tessier, visiblement fier des résultats.



Téléphoto, par Claude Poulin

Le propriétaire du Salon du bingo au Le Baron, Jacques Tessier, est prêt à accueillir la clientèle.

Dans la salle, les tables sont bien enlignées. Les chaises rembourrées les entourent. Les tableaux électroniques clignotent. Les téléviseurs sont haut placés. Le décor est dans les tons de rose, de mauve et de taupe. Même les poubelles, souligne M. Tessier, ont été choisies en fonction d'une couleur qui se marie

avec le décor.

«Ça ne paraît pas mais c'est une foule de petits détails comme cela qui font que les clients se sentiront bien et aimeront venir jouer ici... En hiver, par exemple, on demandera aux gens s'ils ont besoin de taxi et nous les appellerons avant le dernier tour de façon que les taxis

soient là, à la fin de la soirée...»

Selon M. Tessier, bien des propos négatifs ont été dits et écrits au sujet de l'implantation de sa salle de bingos. Or, dit-il, il faut faire une comparaison avec les Club Price, Wall Mart et Brault et Martineau dont l'implantation a créé d'abord un sentiment de peur chez certains

commerçants.

«Il ne faut pas oublier que si ces entreprises se sont implantées ici c'est parce que le marché est suffisamment grand... Les gens oublient combien Sherbrooke est grand et qu'il y a du monde... Et la venue du Club Price, du Brault et Martineau et de notre salle, par exemple, est de nature à attirer des gens à Sherbrooke et dans les autres commerces. Tout le monde peut en profiter...»

Jusqu'à maintenant, déclare M. Tessier, environ 300 000 \$ ont été consacrés à l'aménagement de la salle. Des employés ont été embauchés mais il y a encore de la place.

Présentement, la salle accueillera des bingos les mardi, mercredi et samedi. Toutefois, selon M. Tessier, il ne prendra pas beaucoup de temps avant que les activités de s'étendent sur tous les soirs. En fait, il estime qu'il y aura du bingo, sept soirs par semaine, à compter de la fin de juillet, environ. Et qu'il ne faudra que six mois avant que des bingos se tiennent à tous les après-midi. Il estime que cela sera possible dans six mois, si tout se déroule comme prévu.

«Il y a tellement de bons organismes et de bonnes causes à Sherbrooke. C'est plein de bénévoles. Moi, je les appelle des missionnaires. Il y en a beaucoup dans la région de Sherbrooke», conclut M. Tessier.

A la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke

Des profs coupent leur paye pour 6 collègues

Sherbrooke (DD)

L'Association des professeurs et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke vient de consentir à une diminution de la masse salariale globale de 2,5 pour cent, ou 430 000 \$, afin de permettre la rémunération pour la prochaine année de six de ses membres dont le poste a été aboli le 1er juin.

«C'est vraiment un acte de solidarité pour prouver qu'on est capable de se serrer les coudes et d'arranger les choses. Il s'agit d'un vote

unanime, il n'y a eu aucun vote contre, seulement quelques abstentions», déclare le président de l'Association, Emanuel Escher.

De plus, en vertu d'une entente signée hier avec l'Université de Sherbrooke - la première entre l'institution et une unité de négociation sur les compressions budgétaires - le pourcentage de la masse salariale des professeurs et professeurs permanents pour la formation continue passe de 3,25 à 2 pour cent pour deux ans, une économie de 100 000 \$.

En échange, l'Université va transférer pour fins de compression budgétaire une somme de

450 000 \$ à la Faculté de médecine pour 1995-96 et 1996-97.

L'Association a d'autre part remis 250 000 \$ à l'Université provenant de fonds accumulés pour la formation continue, une somme non récurrente.

L'organisme regroupe 258 membres en médecine et sciences de la santé, dont 146 sont des professeurs rémunérés à même les budgets de l'Université. Les autres le sont avec les revenus des professeurs de médecine et des bourses de recherche.

Compressions de 1,3 million \$

En entrevue hier avec La Tribune, M. Escher a expliqué que la Fa-

culté de médecine était confrontée à des compressions de 1,3 million \$ sur un budget de près de 20 millions \$, en 1995-96.

«Si on avait traduit cela en salaires de professeurs, cela nous aurait coûté 20 postes», dit-il.

Grâce aux efforts de part et d'autre, le nombre de postes à abolir est passé à 7,5, dont 1,5 était déjà vacant.

L'Association a alors convenu de demander à ses membres de réduire leur masse salariale de 2,5 pour cent pour conserver et rémunérer six jeunes professeurs durant un an, «des gens précieux pour nous», indique M. Escher.

«On espère, avec les mesures d'attrition, pouvoir garder ces gens-là. On sollicitera des départs anticipés, l'Université a lancé une offensive en ce sens avec des primes de départ et l'équivalent de la moitié du salaire d'une année», explique le président de l'Association.

Il estime toutefois que la partie est loin d'être gagnée puisque «l'année 1996-97 sera plus difficile avec plus de 2 millions \$ de manque à gagner seulement dans notre faculté».

«La solution c'est de trouver le plus de gens possible prêts à prendre leur retraite», dit-il, soulignant que 25 départs volontaires seraient nécessaires.

Daniel Barnabé, de Magog, se déclare satisfait du verdict contre les policiers dans l'affaire impliquant son frère Richard

«Vivre une situation comme ça, c'est l'enfer»

Julie BONNEAU Sherbrooke

«C'est qui était important pour nous, c'est que les policiers soient reconnus coupables. Qu'ils n'agissent plus comme policiers. Ce qu'ils ont fait est inconcevable», explique calmement le Magogois Daniel Barnabé, qui est le frère de Richard.

Richard Barnabé, rappelons-le, est ce Montréalais qui a été malmené par la police de la métropole en décembre 1993 et qui vit depuis ce temps hospitalisé, dans un état neuro-végétatif.

La famille Barnabé attendait déjà depuis longtemps la condamnation des quatre policiers survenue lundi, et c'est pourquoi Daniel pousse un long soupir de soulagement à la lecture du verdict. «Étant donné l'état de Richard, je suis très satisfait et très heureux qu'un verdict reconnaissant leur culpabilité ait été rendu. Nous pourrions maintenant passer à autre chose. Vivre une situation comme celle-là, c'est l'enfer!»

La situation dans laquelle la famille Barnabé était plongée depuis quelque temps était très lourde à porter pour chacun des membres. La décision du jury a enlevé le poids énorme des épaules de l'hom-

me d'affaires de Magog. «La situation était très difficile à vivre autant au niveau de chacun de nous qu'au niveau des conjoints et des enfants. J'étais impliqué dans une situation que les autres avaient aussi à vivre. C'était très difficile.»

La sentence à venir

Pour Daniel, qui exploite une entreprise de vêtements et d'objets promotionnels, la sentence qui sera rendue sous peu n'a pas réellement d'importance. «L'important, c'était vraiment la reconnaissance de la culpabilité. Je n'ai même pas pensé à la sentence. Je laisse ça dans les mains du juge. Tout ce que j'espérais c'est que justice soit rendue et c'est fait», insiste-t-il.

Soulignons que les quatre policiers reconnus coupables perdront leur emploi et qu'ils risquent un maximum de 10 ans d'emprisonnement pour avoir usé de force excessive à l'endroit de Richard Barnabé.

Une action civile dépassant 7 millions \$ a de plus été entreprise par la famille contre les policiers impliqués, leurs supérieurs et la Communauté urbaine de Montréal.

«Pas violent»

«Connaissant très bien Richard, je savais qu'il n'était pas violent. Nous étions convaincus, mais nous nous sentions tout de même très pe-



Daniel Barnabé et son fils Tommi

tits. Quand on se bat comme quelque chose d'aussi gros que la fraternité des policiers, ce n'est pas évident. Malgré des témoignages un peu exagérés de la part de la défense, la culpabilité de quatre des policiers a été reconnue et je suis très satisfait.»

Manon Cadotte est la seule policière acquittée dans l'affaire Barnabé. Le frère de Richard est tout à fait d'accord avec cette décision des jurés. «Je ne pense pas que Mme

Cadotte ait réellement participé. Elle a participé comme policière mais pas sur le plan des coups infligés à Richard.»

Richard Barnabé était le plus jeune d'une famille de six enfants, cinq garçons et une fille. Même si Daniel, cinquième enfant de la famille, habite maintenant Magog, parce qu'il est littéralement tombé en amour avec la région, il était tout de même très proche de son frère Richard. «Je suis allé le voir très souvent à l'hôpital, plus souvent durant le procès. C'est bien spécial, on ne sait pas s'il nous entend ou s'il nous voit. Les médecins ne peuvent pas se prononcer là-dessus. Tout ce que je peux dire, c'est que ses yeux me suivaient constamment la dernière fois où je suis allé le voir.»

Maintenant que le jury a rendu sa décision, M. Barnabé espère que l'événement servira de point de référence. «J'espère juste que la fin ou la mort de Richard apporte des nouvelles directives au niveau des corps policiers. Que l'on voie naître des nouvelles façons d'intervenir pour que ça ne se reproduise plus. Ce n'est pas un dévouement collectif où l'on peut démolir inutilement des êtres humains.»

Poivre de Cayenne

Les observateurs de la scène policière et judiciaire se sont demandé

si l'utilisation du poivre de Cayenne lors de l'arrestation de Richard Barnabé n'en aurait pas changé la tournure et permis d'éviter les terribles conséquences tant pour la victime que pour les quatre policiers trouvés coupables de voies de fait avec lésions corporelles.

Rejoint par le journaliste Luc Larochelle, de CHLT-Radio, sur la côte atlantique où il profite de vacances après son élection à la présidence de la Fédération des policiers municipaux du Québec, M. Michel Martin en a soulevé l'hypothèse tout en se gardant bien de porter un jugement sur l'arrestation du chauffeur de taxi et sur le jugement rendu plus tôt cette semaine.

Un jet d'oléorésine de capsicum calme les individus insoumis et le policier peut ensuite l'aider pacifiquement à recouvrer ses sens.

21 POUR 1
NOUVEAU POUR ENFANTS LUNETTES FUMÉES WEBBOK 242, rue King Ouest 563-8822 07853
serge boucher opticien

Aide aux femmes victimes de violence

La Rôtisserie St-Hubert au secours de L'Escale

Michel MORIN Sherbrooke

La Rôtisserie Saint-Hubert de Sherbrooke épouse la cause des femmes victimes de violence et de leurs enfants en participant à la campagne de financement de la Maison L'Escale.

En conférence de presse, hier, le comité d'activité de la Rôtisserie Saint-Hubert, de même que la direction de l'établissement, ont fait savoir qu'ils inviteront leurs clients à faire un don d'un dollar lors du paiement de leurs factures. Ce don, acheminé à la Maison L'Escale, permettra du coup aux clients de Saint-Hubert de recevoir un coupon-ra-

bais de 2 \$, échangeable lors d'une prochaine visite.

Denise Saint-Pierre, directrice de L'Escale, était évidemment très heureuse de la participation de la rôtisserie Saint-Hubert de Sherbrooke à cette campagne de financement.

«Le besoin est immense et devant votre collaboration, le seul mot

qui me vient à l'esprit est merci. Nous avons choisi comme thème 'Un toit pour maman et moi' afin de que les mères de famille puissent vivre dans un environnement familial sain et que leurs enfants puissent se développer dans une cellule où l'estime de soi est important.»

D'après Statistiques Canada, 50 % des femmes ont subi des actes de violence selon la définition du Code criminel canadien. 57 % de toutes les femmes assassinées au Canada, en 1989, ont été victimes d'actes de violence conjugale. Témoin ou victime de violence, l'enfant est marqué pour la vie. Il risque lui aussi d'être pris dans l'engrenage de la violence.

27 000 \$ visés

La Maison L'Escale s'est fixé comme objectif de recueillir la somme de 27 000 \$. Uniquement pour la collaboration avec Saint-Hubert, aucun objectif n'a été fixé mais la directrice Denise Saint-Pierre espère que les fonds amassés seront importants.

«Parce que si on n'amasse pas 27 000 \$, on va être dans le rouge», a-t-elle indiqué.

Outre les demandes de dons, une gigantesque vente de garage aura lieu au cours de l'été dans le stationnement de la Rôtisserie Saint-Hubert. Bercechon ou dance-olympique, bicyclothron sur les pistes cy-

clables sont autant d'autres idées élaborées par le comité d'activité pour venir en aide à la Maison L'Escale.

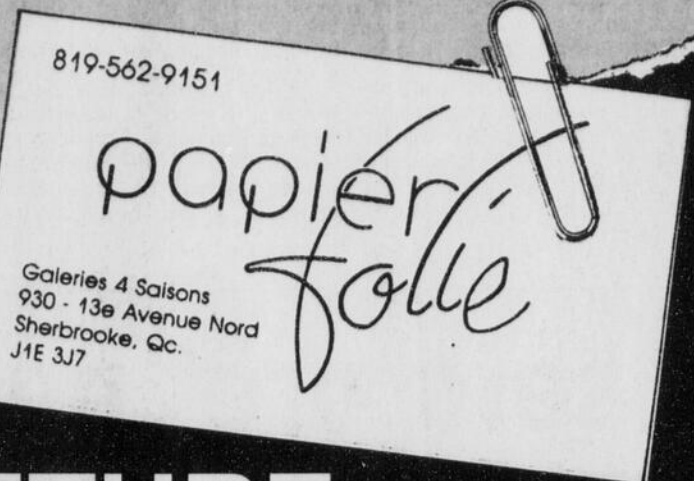
«De plus, de faire savoir Claudia Doyon, employée chez Saint-Hubert, certaines de nos compagnes de travail iront bénévolement travailler à L'Escale.»

Pour le co-proprétaire de la Rôtisserie Saint-Hubert, Luc Rousseau, cette implication pour la cause des femmes victimes de violence al-

lait de soi.

«Nous partageons avec notre clientèle une complicité assaisonnée de respect et d'amitié. C'est pourquoi nous croyons que dans la vie, il faut savoir retourner l'ascenseur, de commenter M. Rousseau. Soit de remettre aux gens les bienfaits que nous recevons. Et notre participation dans la cause de L'Escale en est un exemple.»

DÈS MAINTENANT!
VENTE
de



FERMETURE (FIN DE BAIL)

JUSQU'À

80%

DE RABAIS

CARTES DE SOUHAITS
CASSE-TÊTE 3D
EMBALLAGE CADEAUX - CADRES
BIBELOTS - DÉCORATIONS
ARTICLES DE FÊTE ET DE BÉBÉ,
ANNIVERSAIRES DE MARIAGE
CANARDS DE BOIS
PARAPLUIES
POUPÉE DE PORCELAINE

60% DE RABAIS sur
COSTUMES ET DÉCORATIONS D'HALLOWEEN,
DE NOËL, DE ST-VALENTIN ET DE PÂQUES

**VENTE
D'ENTREPÔT**

CHEZ

C.S. Brooks
Canada Inc.

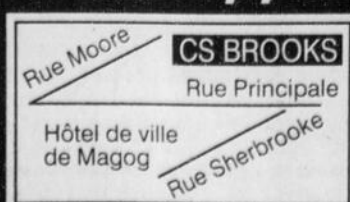
Springs

À MAGOG

Des rabais jusqu'à

- Ensemble de draps en percale
- Ensemble de draps en flanellette
- Couvre-oreillers
- Rideaux
- «Tout dans un sac» (bed in a bag) et beaucoup plus

60%



TEXMADE Wabasso SPRINGMADE

	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JUIN	29	30	-	-
JUILLET	-	-	1	2
	6	7	8	9

ENTRÉE PAR LE RUE MOORE

Solde d'été

Marie-Laurence
PRÉSENTS, MEUBLES & DÉCORS

Marie-Laurence est décidée...
soldes de 20% à 70%
sur quantité d'items saisonniers.

Il serait dommage de rater un événement aussi charmant!

vos hôtes,
Marie-Laurence Néron
& Lucie Charron

38 peel
Sherbrooke
569-6191

Denise Saint-Pierre, directrice de la Maison L'Escale, est assise à côté de Claire Léger, vice-présidente du conseil d'administration des Rôtisseries St-Hubert. Elles sont entourées de Jean-Claude Proulx, à gauche, et Luc Rousseau, co-proprétaires de la Rôtisserie St-Hubert de Sherbrooke.

FAITS DIVERS

Racine et la SQ

Sherbrooke - En raison de la fusion des municipalités de Brompton Gore et de Racine en une seule municipalité qui conservera le nom de Racine, la Sûreté du Québec de Richmond desservira cette municipalité.

Auparavant, les agents de la SQ de Granby intervenaient à Racine.

Ce changement sera effectif à compter du 1er juillet.

Les autorités de la SQ de l'Estrie espèrent ainsi répondre au souhait exprimé par les dirigeants municipaux.

Deux Sherbrookoises très impliquées à Parents-Secours

Sherbrooke - Mme Francine St-Pierre, de Sherbrooke, a été élue vice-présidente provinciale lors du congrès de Parents-Secours du Québec, tenu récemment à Sainte-Foy.

Elle est également responsable du dossier des communications pour l'organisme provincial.

Par ailleurs le policier Marc Bérubé, responsable de la prévention et des relations communautaires au sein de la Police municipale de Sherbrooke, a été réélu par les policiers municipaux du Québec pour les représenter à titre de personne-ressource au sein de Parents-Secours du Québec.

Pour en revenir à Mme St-Pierre, rappelons qu'elle préside les destinées de Parents-Secours Sherbrooke depuis quelques années et elle a occupé le poste de déléguée régionale pour l'Estrie.

Quand il est question de cette Sherbrookoise d'origine abitibienne, on ne peut que penser à son dynamisme, à sa grande détermination et à son acharnement à tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité des enfants.

Ados voleurs

Sherbrooke - Le bruit de bouteilles qui s'entrechoquaient a tiré de son sommeil une citoyenne qui a aperçu des rôdeurs, rue Bélair, dans le quartier nord de Sherbrooke, quelques minutes avant trois heures de la nuit, hier.

Informée de la situation, la Police municipale de Sherbrooke y a dépêché des patrouilleurs.

Les policiers ont pris sur le fait trois adolescents qui étaient à commettre un vol dans une automobile.

Deux jeunes sont de Sherbrooke et le troisième de Bromptonville. Ils sont âgés de 14 et de 15 ans.

Ils avaient en leur possession divers articles totalisant environ 70 \$: huit bouteilles de bière vides, deux tasses en plastique, des cisailles à haie, un stylo...

Récidiviste du .09

Sherbrooke - Vers quatre heures du matin, hier, rue Laurier, non loin du centre-ville de Sherbrooke, les policiers municipaux ont découvert un individu, assis dans son véhicule, derrière le volant, la clé insérée dans la fiche d'ignition... et le véhicule immobilisé au neutre.

Le conducteur, âgé de 27 ans, de Rock Forest, roupillait. En le tirant de son sommeil, les policiers ont vite saisi et senti qu'il n'y avait pas que le véhicule qui était au neutre.

L'homme a été invité à se mesurer à la machine des soupçons qui a établi des échantillons d'haleine à 300 et à 280 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

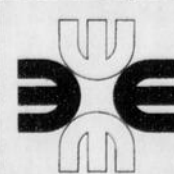
On lui a également signifié un avis de récidive, le conducteur ayant déjà péché en la matière en 1988 et en 1994.



LE CINÉMA SE DONNE
EN SPECTACLE CET ÉTÉ,
À MAGOG!

Un immense parc thématique
inspiré des grands studios
d'Hollywood!

À voir absolument!



UNE DÉMONSTRATION
MÉMORABLE!

AUJOURD'HUI

16 H 00

dans le mail

central du

Carrefour de l'Estrie

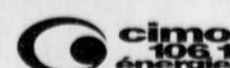
- Simulation de tournage (casting)
- Rencontre avec CHARLIE CHAPLIN (sosie)

Jeudi 2 pour 1

Visitez le parc thématique et
bénéficiez d'un 2 pour 1
sur le prix d'entrée,
ce jeudi 29 juin
entre 11 h et 16 h
à la plage municipale de MAGOG!

Une invitation de

LaTribune



0785

À cause de la baisse des tarifs pour les gros usagers au site d'enfouissement de Sherbrooke

Val Saint-François risque de perdre 75 000 \$

Guy MARCHAND Richmond

La MRC du Val Saint-François risque de perdre cette année des revenus de 75 000 \$ à son site d'enfouissement parce que Sherbrooke a choisi de réduire ses tarifs pour les gros transporteurs privés.

Si la tendance se maintient, ce sont environ 3000 tonnes métriques de déchets industriels et commerciaux, par rapport à 1994, qui aboutiraient à Sherbrooke plutôt qu'au site de Val Saint-François.

La MRC du Val Saint-François n'est pas contente. Elle n'a pas l'intention de partir d'une guerre des prix, mais elle se demande comment on pourra parler de concertation pour la gestion des déchets quand Sherbrooke fait cavalier seul. «La décision des autorités de la Ville de Sherbrooke risque de mettre en péril la mise en place d'une réelle gestion intégrée des déchets municipaux en Estrie», peut-on lire dans la résolution adoptée à l'unanimité par le conseil de la MRC du Val Saint-François pour signifier son désaccord.

«Non seulement cette politique va nous affecter financièrement mais elle va à l'encontre du discours de partenariat, de concertation et de solidarité qui se tenait depuis quelques années dans la région, ajoute le préfet de la MRC, Marc-André Martel.

«Nous déplorons la décision adoptée par la Ville de Sherbrooke et cette position jouera un rôle important dans les prochaines décisions qu'auront à prendre les municipalités de notre MRC notamment dans le dossier du centre de tri régional», souligne-t-il encore.

Rappelons qu'au début du mois, Sherbrooke adoptait un tarif régressif pour les entreprises qui acheminent plus de 20 000 tonnes de déchets par année à son lieu d'enfouissement sanitaire. Le tarif qui était de 25 \$ a passé de 22 \$ à 19 \$ selon le volume acheminé au site, un taux nettement inférieur à celui du site public du Val Saint-François qui se chiffre à 25 \$.

Cette diminution que le conseil de la MRC attribue à une guerre de prix entre la Ville de Sherbrooke, «un site public», et la compagnie privée Bestan Laidlaw à Magog entraînera donc un manque à gagner pour la MRC du Val Saint-François. Celle-ci gère son propre site lequel appartient à 21 des 22 municipalités qu'elle compte sur son territoire.

«Cette baisse du tarif nous privera de revenus importants dont nous avons besoin pour équilibrer notre budget, signale le préfet. Depuis quelques années nous avons augmenté nos tarifs en raison des nombreux investissements réalisés à notre site notamment pour rencontrer les nouvelles normes environnementales (750 000 \$) et l'acquisition d'une nouvelle chargeuse (100 000 \$) sans compter la création d'un fonds destiné aux opérations de fermeture du site», fait remarquer M. Martel.

L'auteur d'un vol dans une pharmacie de Sherbrooke court toujours

Sherbrooke (psj)

Dans l'espoir de mettre un nom sur ce portrait-robot et ainsi démasquer le suspect, la Police municipale de Sherbrooke a diffusé hier le portrait-robot d'un auteur de vol qualifié.

Le délit a été commis le mercredi 7 juin 1995, à la pharmacie Jean Coutu, 445 rue King Est, à Sherbrooke, vers 21h30.

Seul, le suspect s'est dirigé vers la caissière, l'a menacée avec un couteau et lui a lancé: «Vide ton cash!». N'ayant perçu aucune réaction chez la victime, il a de nouveau ordonné: «C'est pas une joke, vide ton cash!»

La caissière a remis l'argent du tiroir-caisse et le voleur a quitté rapidement les lieux.

Le même individu aurait été aperçu peu de temps avant le vol qualifié dans le parc de stationnement de la brasserie La Boustifaille en compagnie d'un autre individu.

L'individu dont on reproduit le portrait-robot est de race blanche. Il a les cheveux foncés; il mesure environ 1m 67 (cinq pieds et six pouces) et il pèse dans les 77 kilos (170 livres) et on le décrit comme étant grassouillet. Agé d'environ 30 ans, il porte la moustache et il s'exprime en français.

Au moment du vol, il était vêtu d'un gilet noir rayé de jaune ou de brun, d'un pantalon jeans et coiffé d'une tuque noire en laine.

Quant à l'autre individu aperçu brièvement dans le parc de stationnement, on le dit âgé de 40 à 45 ans, d'une taille de 1m 62 (cinq pieds et quatre pouces) aux cheveux sel et poivre mais plus gris que noirs.

Toute information pouvant permettre d'identifier le ou les individus peut être communiquée aux autorités policières à 821-5555 ou à 821-5544.

En fait depuis les deux dernières années, le conseil de la MRC du Val Saint-François avait augmenté les tarifs à son site situé dans le Canton de Melbourne de près de 130 pour cent afin de le porter à 25 \$ la tonne.

«Bref c'est une décision inappropriée quant à nous compte tenu qu'il s'agit d'un site public et que cette mesure va à contresens des principes fondamentaux du recyclage», déclare le préfet Martel.

Déjà le site de la MRC du Val Saint-François accuse une diminution de l'ordre de 1000 tonnes métri-

ques, baisse que le comité du site attribue majoritairement à une diminution des déchets industriels et aux débris de démolition acheminés par les transporteurs.

Étant donné que cette baisse allonge la durée de vie du site de la MRC, le conseil n'a pas l'intention d'entamer une guerre de prix. Cependant, compte tenu des impacts majeurs sur la gestion financière de l'ensemble des sites publics de l'Estrie (5) qu'aura cette politique, le conseil de la MRC du Val Saint-François espère obtenir l'appui de

toutes les MRC de l'Estrie ainsi que celle de la Table des MRC de l'Estrie dans ce dossier.

Services Informatiques
BDG inc.
 Tél.: (819) 822-2737
 (819) 823-1538
 Fax: (819) 822-2561

•Ordinateur •Imprimante •Périphérique •Logiciel •Fourniture

SPÉCIAL

25 DISQUETTES 3,5 HD 10⁹⁵\$	IMPRIMANTE EPSON Stylus 800+ à jet d'encre 325\$	ORDINATEUR comptable IBM 486 DX 2/66 4 mg/420 mg/ S.V.G.A./souris 1 298\$
------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOUVELLE ADRESSE 871 rue King ouest
Sherbrooke J1H 1R9

VENTE • INSTALLATION • RÉPARATION
 Centre de service autorisé olivetti EPSON FUJITSU

Cybele

VENTE TROTTOIR
 Dessous haut de gamme
 (surplus d'importateur)
50% à 90%
Liquidation
 de maillots de bain et de vêtements de nuit
50% et plus
Prêt-à-porter
30% à 60%
 Place des congrès
 (Hotel Delta)
 Sherbrooke



5,5%*

PAS DE JEUX DE MOTS. JUSTE LE BON TAUX.

48 mois

Camry 1995 **Corolla 1995**

***Ou climatiseur gratuit sur la Camry DX**

On aurait pu faire comme les autres et vous faire de beaux jeux de mots mais ce qui vous intéresse c'est de savoir que notre taux de 5,5% s'applique sur des termes de 24, 36 ou 48 mois! Financement illimité! Pas de cachette! Sur tous les modèles Camry et Corolla en stock chez votre concessionnaire Toyota.

Faites vite! Cette offre prend fin le 30 juin 1995!

* Offre de financement de 5,5 % de Toyota Crédit Canada inc., sur approbation de crédit, valable uniquement pour les modèles Camry et Corolla neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 30 juin 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	GRANDY Estrie Toyota 378-8404	LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTREAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777	REPERTIGNY Repertigny Toyota 581-3540	ST-JEAN Déry Toyota 359-9000	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	TERREBONNE Automobiles L.G. Lévesque 471-4117	VERDUN Woodland Toyota 751-8444
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577	COWANSVILLE Cowansville 263-8588	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	MONTREAL Alex Toyota 376-9191	MONTREAL Toyota Centre-Ville 935-6354	RICHMOND Toyota Richmond 826-5923	ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255	SHAWINIGAN Maurice Toyota 539-8393	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VICTORVILLE Toyota Victorville 758-8235
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	DRUMMONDVILLE Drummondville 477-1777	LACHINE Sprelli Lexus Toyota 634-7171	LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474	MONTREAL Chassé Toyota 527-3411	MONTREAL Toyota Pie IX 329-0909	ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622	VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334		LACHUTE Lachute Toyota 562-6662	MAGOG Toyota Magog 843-9883	MONTREAL Houle Toyota 351-5010	POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510	ST-HYACINTHE Argers Toyota 774-9191	STE-AGATHE Toyota A Ste- Agathe 326-1044			

Un été cool

295\$

Sucre blanc granulé
Lantic
4 kg



199\$

Garniture fouettée surgelée
Cool Whip
1 litre



79¢

Fraises du Québec
Canada no 1
1 chopine

Profitez-en ! Offrez-vous la crème des desserts à petit prix.
Des fraises fraîches et sucrées, auréolées d'un nuage de Cool Whip.
Chez Provigo, l'été est riche en plaisirs gourmands.
Du 26 juin au 2 juillet.

provigo!
Laissez-nous vous surprendre

La Fête du Canada soulignée avec modestie à Sherbrooke

Julie BONNEAU Sherbrooke

«**P**our l'ensemble des Québécois, la Fête du Canada est une occasion renouvelée de célébrer leur pays, tout un pays. Il nous faut maintenant dire notre fierté face à ce pays qui fait l'envie du monde entier, le Canada, mon pays!»

C'est le message que transmet le président du Comité de la Fête du Canada de la région de Sherbrooke, l'ex-maire de Sherbrooke Jean Paul Pelletier.

Sous le thème, *Le Canada... mon pays*, la fête du 1er juillet affirme l'identité canadienne et signale la splendeur du Canada. La fête aura lieu au parc Jacques-Cartier et, en période d'austérité, les organisateurs

ont mis sur une cérémonie très modeste qui tient compte de leurs limites monétaires.

En tout, un montant de 1000 \$ est alloué pour la journée. «Lorsqu'on dépense seulement 1000 \$, il est difficile d'avoir des feux d'artifices! Mais nous voulons encourager les gens à venir fêter avec nous, à écouter de la musique et même à recevoir une dose d'histoire», explique l'ancien maire de Sherbrooke.

Le mot de bienvenue sera lancé vers 13 h 30. Les organisateurs procéderont ensuite à la remise du prix jeunesse, un programme destiné à souligner l'implication d'un jeune dans sa communauté. De plus, un cadeau sera remis à un jeune ayant participé au *Défi de l'affiche*.

A cette occasion, le 50e anniversaire de la fin de la guerre, le 50e anniversaire de l'ONU et le 30e anni-

versaire du drapeau canadien, l'unifolié, seront commémorés. Pour Jean-Luc Bombardier, brigadier-général et président d'honneur de la Fête, ce dernier anniversaire est très important. «Notre drapeau est un objet de fierté et de ralliement pour tous les Canadiens. Nous n'avons qu'à penser à toutes les fois où il a été hissé lors de Jeux Olympiques

pour voir combien nous en sommes fiers».

Le Canada est une destination de choix pour les immigrants. Pour souligner la popularité du pays auprès de ces derniers, M. Jack Lee, membre de l'ordre du Canada, procédera à l'assèrmentation d'une centaine de nouveaux citoyens canadiens. Ils recevront alors un cadeau bien vivant,

un sachet de verdure offert par les Comités de la Fête du Canada de la Colombie-Britannique et du Yukon.

De plus, environ 500 arbres seront remis à l'ensemble de la population. Premier arrivé, premier servi! Vers 15 h les *Faucheurs de marguerites* viendront saluer la foule et le tout sera clôturé par un concert de l'Harmonie de l'Estrie.

L'objectif des organisateurs est de faire grandir la Fête du Canada. «Je suis Québécois mais je suis aussi très fier d'être Canadien. Je suis en faveur d'un Québec fort mais dans un Canada uni parce que notre force nous provient de la force du Canada. Il est important de fêter notre pays», conclut M. Pelletier.



Téléphoto par Claude Poulin
Gérard Côté, représentant estrien du comité de la Fête du Canada au Québec, Jean-Paul Pelletier, président du comité de la Fête du Canada de la région de Sherbrooke et le brigadier-général Jean-Luc Bombardier, président d'honneur de la Fête, espèrent faire grandir la Fête du Canada.

PODIATRE
PATRICE ROY, D.P.M.
P.C.P.M. Philadelphie



Patrice Roy Jr., D.P.M.
Docteur en médecine podiatrique

SPÉCIALISATIONS:

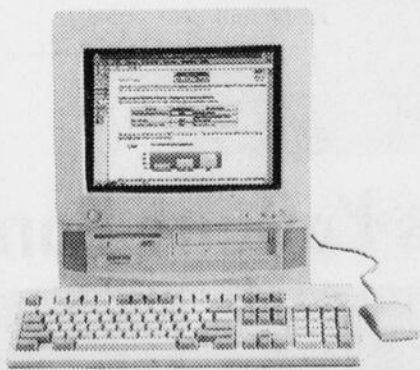
• **Chirurgies d'ongles incarnés** (traitements efficaces sans douleur avec résultats permanents) * Vous pouvez travailler le lendemain
AVIS AUX MEDECINS: nous sommes spécialisés pour traiter les patients à risques élevés (diabétique, maladie vasculaire périphérique, etc...)

• **Traitements de verrues, cors, ongles épais, etc.**
• **Biomécanique:** rétablissement de votre équilibre postural à l'aide d'orthèses plantaires faites sur mesure. Pour les **pièds plats, pièds creux** ou encore **pièds déviés vers l'intérieur** ou l'extérieur. Aussi, si vous souffrez de **douleurs chroniques au dos ou aux genoux**, il est très possible que celles-ci soient **reliées à des problèmes de pièds**.
- A partir du diagnostic établi par votre podiatre et avec le pronostic des résultats, vous vous assurez d'un **traitement adapté à vos besoins**.

Patrice Roy, D.D.M. (Permis #90-001)
91, rue Peel, bureau 300
Sherbrooke
Rendez-vous: 820-1157
1230, boul. Mercure
Drummondville
Rendez-vous: 477-1833

* La plupart des compagnies d'assurances couvrent les frais de visite.

SOLUTION COMPTABLE POUR VOTRE ENTREPRISE



• À PARTIR DE 110.33\$ + Taxes / 36 MOIS •

Ordinateur Compaq Presario 524

Dernière chance

Vente à 1 cent

Logiciel comptable Fortune 1000 (Module grand livre).
Pour 1¢, obtenez un module supplémentaire de votre choix.

Cette promotion se termine le 30 juin 1995.

MICRO
BOUTIQUE
Centres de l'informatique



Service • Support • Satisfaction

SHERBROOKE
2445, rue King Ouest
(819) 564-4644

* Offre pour les entreprises seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes en sus. Option d'achat à la fin de 36 mois. Taxes en sus. Micro-Boutique vous garantit le meilleur prix. Les produits comparés doivent être identiques et disponibles. Conditions en boutique. Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent offrir de croix risquées. Prix sujets à changement sans préavis.



ALEXANDRE

Redécouvrez le charme de la rue ALEXANDRE

la boutique
COUREUR

SOULIERS DE TOUTES SORTES

Course à pied • Basket-Ball
Tennis • Multidisciplinaire
Cyclisme • Marche • Randonnée

147, rue Alexandre,
Sherbrooke **566-5363**

RESTAURANT
Village Vietnamien
SPÉCIALITÉ

FINE CUISINE VIETNAMIENNE

SPÉCIAUX DU MIDI • TABLE D'HÔTE

185, rue Alexandre
Sherbrooke, Québec
J1H 4S8 (819) 566-7494

TAVERNE
ALEXANDRE

Découvrez
l'ambiance
authentique!

Savourez
pleinement la
détente et
laissez-vous
tenter par
nos spécialités :
le «smoked meat»
et la
«bonne bière»

**Les deux offerts
à prix d'hier!**

«angle Alexandre
et Galt»

440, rue Alexandre
Sherbrooke

**CLASSIC
ROCK
BAR**

«Chansonniers»

Tous les vendredis
et samedis
de juin
à partir de
21 h 30

Venez vous divertir!

315, rue Alexandre
562-1817

Les marchands
de la rue Alexandre
vous souhaitent un
été des plus
chaleureux grâce
aux
multiples services
qu'ils vous offrent.

ATELIER DU STORE inc

VERTICAUX
EN PVC
Fin de ligne

Horizontaux
ALUMINIUM
SUPER SPÉCIAL

75%

**STORES
PORTE PATIO PVC**

DE RABAIS

à partir de **3995\$** Valence incluse

- Verticaux
- Horizontaux
- Toiles
- Plissés
- Horizontaux en bois
- Couvre-lits
- Valences en tissu

133, rue Alexandre, Sherbrooke
562-2109

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

**BUSHNELL
BAUSCH & LOMB**
JUMELLES, LUNETTE D'APPROCHE, TÉLÉSCOPE



MOINS
30%

TÉLÉPHOTO

218, rue Alexandre, Sherbrooke 564-0033

DÉVELOPPEMENT PHOTO COULEUR FAIT SUR
PLACE POUR FILM 35 MM (4 X 6)
AGRANDISSEMENT COULEUR JUSQU'À 12 X 18 (35 MM)

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Les Faucons et l'été!

À l'heure où l'on figole les projets de vacances estivales, au moment où toutes les villes et municipalités de l'Estrie éprouvent des problèmes à maintenir leur réservoir d'eau potable à flot et au cœur de la saison de golf, de cyclo-tourisme et des activités nautiques, que viennent faire les Faucons de Sherbrooke dans l'actualité?



Raymond TARDIF

L'équipe sherbrookoise de hockey junior, une PME en action douze mois par année, prépare la prochaine saison. Elle a confirmé hier son ambition d'atteindre l'objectif de 900 billets de saison avant la mise au jeu officielle de son premier match de la saison régulière au Palais des sports le 8 septembre.

C'était «rafraîchissant» de jaser de hockey à la séance d'information. En tenue estivale, les chroniqueurs sportifs Mario Goupil, Jean-Arel, Jean-Paul Ricard, Raymond Duquette et Den Duchaine ont échangé avec la direction des Faucons, les Réal Létourneau, Roger Fortier, Gilles Lapointe et compagnie. Tout ce monde a réalisé durant une heure comment le hockey pouvait être agréable en Californie et en Floride!

J'ai accepté la présidence de la campagne de billets de saison des Faucons. J'aime le hockey et j'ai commencé ma carrière de journaliste en couvrant le hockey junior à l'époque des Guy Lafleur, Pierre Larouche, Michel Bossy et Guy Chouinard aujourd'hui le gérant et entraîneur des Faucons.

Parmi mes plus beaux souvenirs figure la couverture des activités des Castors de Sherbrooke. Comme plusieurs amateurs de hockey, je n'oublierai jamais la victoire de 7-0 des Castors contre l'équipe nationale junior soviétique dans un Palais des sports survolté et rempli à craquer.

Une raison plus actuelle de collaborer à la campagne de billets de saison des Faucons est que cette équipe représente positivement Sherbrooke et l'Estrie dans la Ligue de hockey junior majeure du Québec. Les Faucons véhiculent le nom de Sherbrooke d'une belle façon à travers tout le Québec. Ils perpétuent une solide tradition dans le domaine du hockey.

Cette tradition peut être parfois difficile à porter si l'on tient compte de plusieurs succès passés. Mais les Faucons sont déterminés et ils ont de l'ambition.

Autre raison: l'organisation des Faucons est de qualité. Je connais les dirigeants de l'équipe. Ce sont tous des gens dévoués. Ils font du hockey et ils contribuent aussi à former des hommes. Plusieurs échanges avec des joueurs des Faucons m'ont permis de constater le grand respect qu'ils vouent à leurs dirigeants.

Les Faucons solliciteront leur public au cours des prochaines semaines. Les Tigres en feront autant à Victoriaville et les Voltigeurs à Drummondville. En passant, La Tribune répètera au début de septembre son initiative de publier un cahier spécial sur ces trois formations de son territoire.

Pour revenir aux Faucons, la direction de l'équipe insiste dans le cadre de sa campagne de billets de saison sur celui que l'on appelle au hockey le «7ième joueur» sur la patinoire. Ce «7ième joueur», ce sont évidemment les partisans de l'équipe.

Je suis convaincu que les amateurs de hockey de Sherbrooke et de toute l'Estrie répondront favorablement à la campagne des Faucons qui, cette année, ont un thème fort bien choisi, soit «Les Faucons... mon équipe.»

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégées. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

Une rue René-Lévesque à Sherbrooke

J'applaudis l'initiative de la SSJB de Sherbrooke à l'effet de vouloir donner le nom de J.S. Bourque à la rue King. Pour une fois que la SSJB prend position dans le sens du changement, ce n'est pas moi qui vais l'en décourager.

Dans la même veine, cela m'amène à souligner le fait qu'aucune rue de Sherbrooke ne porte le nom de René Lévesque. Une lacune selon moi. On se souviendra que Montréal n'avait pas hésité à rendre hommage au premier ministre décédé en donnant son nom à l'une de ses principales artères (Dorchester), cela moins d'un an après sa mort.

Sherbrooke compte de nombreuses rues dont la toponymie est d'origine strictement géographique. Je pense, entre autres, à Esplanade,

Parc, Des Sables ou même Belvédère. Donner le nom de René Lévesque à l'une d'entre elles soulignerait notre sens de l'Histoire et ne risquerait pas de froisser la mémoire de nos bâtisseurs disparus.

A ceux qui voudront s'objecter en arguant des raisons de représen-

tativité historique régionale, je rappelle que Sir John Coape Sherbrooke n'a même jamais mis les pieds dans la ville qui porte son nom. Et pourtant...

Guy Ouellet
Sherbrooke

Quelle belle idée

Je voudrais remercier et féliciter les organisateurs du Salon du livre de l'Estrie pour l'excellent spectacle de Marie-Claire Séguin présenté à l'église Plymouth Trinity, il y a quelques jours. Quel beau cadeau. Quelle belle idée! Je souhaite que ce premier spectacle bénéficie ne

soit pas le dernier et que le Salon du livre soit de plus en plus présent en Estrie et ce, pendant toute l'année. Bravo!

Josée Bibeau
Rock Forest

«Faites confiance aux gens du Touret»

J'ai la garde d'une nièce qui fréquente Le Touret. Je désire d'une part vous encourager. Le personnel de Le Touret est compétent, dévoué, chaleureux; un plan d'intervention est fait pour chaque enfant et discuté avec les parents pour s'assurer que les efforts à l'école et à la maison sont dans le même sens. Ils ont fait des merveilles avec notre petite Noémi. Ils s'y connaissent, ils ont de l'expertise et des ressources, ils aideront Sophie à développer au maximum ses capacités car je suis sûre qu'elle en a.

Voilà pour les encouragements. Je dois maintenant vous disputer un peu. Vous devez être les premiers à accepter la différence de Sophie. Vous devez accepter qu'elle a des besoins et des capacités différentes et qu'elle peut aussi avoir des amis différents. Vous devez être capable d'accepter ces amis différents de la même façon que vous demandez aux autres d'accepter la différence de Sophie. Quelle injure vous faites aux parents de tous ces enfants qui vont à Le Touret. Ces enfants jouent, chantent, parlent et apprennent chacun selon ses capacités. Ils

sont aussi capables d'amitié, chacun selon ses capacités. Assoir Sophie dans une classe où l'on enseigne un programme qu'elle ne peut pas suivre ne l'aide pas à se développer. Avez-vous si peu confiance dans les capacités de votre fille que la seule chose que vous attendez d'elle soit qu'elle sourit aux gens? Ceux qui ont pris la décision ont plus d'expérience que vous. Faites-leur confiance. Ce n'est pas la mort qui attend Sophie, c'est une vie nouvelle.

Jeannette Charland
Richmond

Non coupable

Serge Noël profite aujourd'hui de sa liberté d'action. Non coupable, a dit un jury de 11 personnes après avoir entendu et évalué les preuves sou-



Jacques PRONOVOST

mises par le procureur de la Couronne relativement à une accusation de meurtre du petit Eric Arpin de Magog.

Nombreux sont ceux qui maintenant restent convaincus de la culpabilité de Serge Noël et s'offusquent de sa libération. Ne nous substituons pas à onze de nos pairs qui en ont décidé autrement.

Nos hypothèses personnelles quant à la participation ou non de Serge Noël à ce meurtre, pour lequel son frère Camille est encore en instance de procès, ne sont que spéculations. La Couronne n'a pas pu présenter de preuves suffisamment fortes contre l'accusé; celui-ci clame toujours son innocence; jamais n'avait-il pu témoigner lui-même pour donner sa version des faits subissant les témoignages incriminants de son frère et même de sa mère dernièrement.

Le jury l'a-t-il jugé non coupable par absence de preuves ou parce que chacun d'eux entretenait un doute raisonnable sur sa participation active au meurtre? Nous ne le saurons jamais. Par contre nous ne pouvons nous instituer juge, jury et bourreau à leur place.

Serge Noël apparaît à plusieurs comme un personnage assez simple d'esprit. Ment-il ou est-il sincère quand il dit qu'il ne l'a pas fait? Qui pourrait vraiment répondre avec la certitude au fond du cœur?

Il est en probation pour une accusation d'agression sexuelle sur une dame, commise il y a deux ans. Les déclarations entendues à ce procès l'associaient de près à la commission du meurtre du jeune Arpin. Sa propre personnalité peut nous conduire à élaborer les pires hypothèses. Continuer de se poser la question sur sa participation possible sans en être l'acteur principal est encore très humain. Trop peut-être.

Nous devons considérer aujourd'hui le verdict du jury comme la seule réponse valable à cette question. Ils ont décidé à notre place selon le mandat social que nous leur donnions; seuls ils connaissent tous les éléments qui les ont menés à cette conclusion.

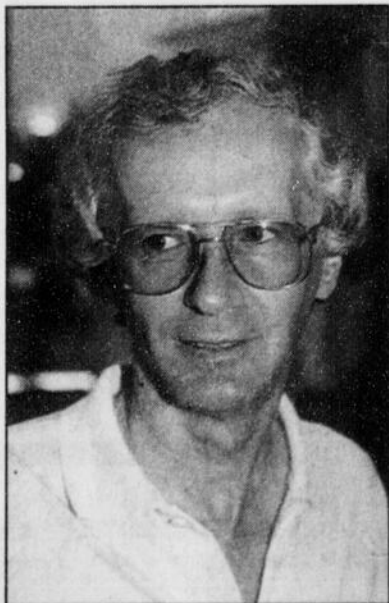
QUESTION DU JOUR

au Carrefour de l'Estrie

Que pensez-vous de la condamnation de quatre policiers dans l'affaire Barnabé?



Yvon Lamoureux, Bishop: «Je trouve ça drôle qu'ils aient juste acquitté la dame. Ils étaient tous les cinq ensemble donc pourquoi elle aurait été acquittée et pas les quatre autres?»



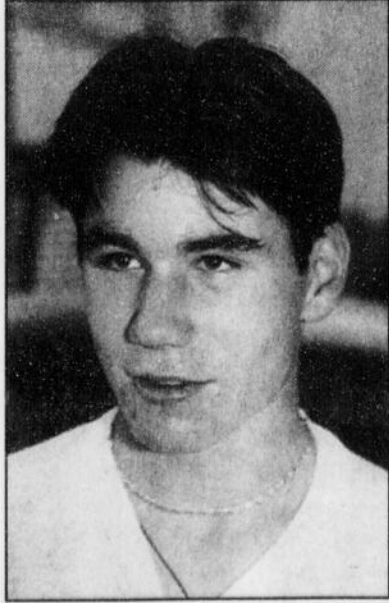
Claude Rodrigue, Sherbrooke: «Je suis d'accord avec le jugement. À tout péché miséricorde. Pour ce qui est de la femme on peut lui pardonner, elle ne semblait pas vraiment impliquée dans l'affaire.»



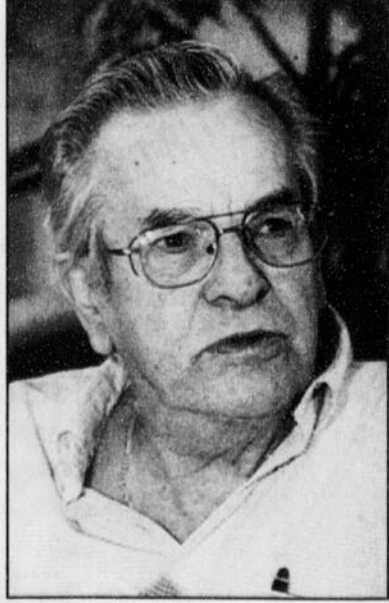
Michelle Pepin, Lennoxville: «Une chance qu'ils ont été trouvés coupables! Même si beaucoup de gens pensent le contraire, ce n'est pas parce que se sont des policiers qu'ils ne peuvent pas être coupables.»



Gitane Stromei, Laval-des-Rapides: «Ils étaient tous les cinq ensemble, pour quoi a-t-elle été acquittée? Il me semble qu'elle aussi aurait dû avoir quelque chose. Ce n'est pas parce que c'est une femme qu'elle n'est pas coupable.»



Benoit Champoux, Rock Forest: «Je pense que c'était pas mal évident qu'ils étaient coupables. Un homme frappé dans une cellule ne peut l'être que par des policiers. Justice a été rendue.»



Hervé Nault, Sherbrooke: «C'est pas mal dur à dire, mais je pense qu'ils ont eu ce qu'ils méritaient. Il est presque certain que la femme n'a pas fait grand-chose. Ce n'est sûrement pas elle qui l'a frappé.»

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

PRODUCTION

Alain LeClerc
Joelynn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Casteau
Adjoint au directeur

Le lien ferroviaire complètement rétabli à Lennoxville

Pierre SAINT-JACQUES Lennoxville

que normal sur la voie du Canadien Pacifique où s'est produit le déraillement, rue Queen, à Lennoxville.

Après les citoyens dimanche soir, puis les commerçants lundi matin, voilà qu'hier le transport ferroviaire a repris son cours pres-

Même si la situation ne revient complètement à la normale qu'aujourd'hui, on a permis le passage de convois ferroviaires, hier, à très basse vitesse.

Les spécialistes ont terminé la réparation de la voie ferrée et ils ont retiré du paysage les trois derniers wagons dont deux ont été remorqués jusqu'à Sherbrooke et un dernier pour lequel on envisageait le déchetage, le taillage en pièces et l'envoi à la ferraille si on ne parvenait pas à le faire tenir sur ses roues.

Aujourd'hui, il n'y aura plus de bandes jaunes interdisant l'accès au site. Plus rien ne paraîtra de cet accident spectaculaire qui est survenu samedi matin alors que huit des 70 wagons d'un convoi de la Canadian American Railroad ont déraillé.

Le danger potentiel d'une explosion à cause de deux wagons contenant des résidus de gaz propane avait entraîné l'évacuation de quelque 600 citoyens et la mise en place d'un périmètre de sécurité dans un rayon d'un kilomètre.

L'incident a permis à la Ville de

Lennoxville de mesurer l'efficacité de son plan de mesures d'urgence et de le peaufiner.

On a constaté que cette « machine à sécurité » n'avait rien à envier au mécanisme d'une horloge suisse.

Les dirigeants de Lennoxville dont le maire David Price, les pompiers de Lennoxville et les membres de Métro Police, les agents de la Sécurité du Québec, les gens de la Direction générale de la sécurité civile, les équipes du CP, du CN et de la Canadian American Railroad et tous les intervenants qui ont joué leur rôle, si modeste soit-il, ont de nouveau prouvé l'authenticité du fameux dicton: l'union fait la force et

permet de déplacer des montagnes même si elles sont de métal et craquent le feu.

«Tous ont bien travaillé et le grand ménage s'est déroulé sans accroche» a commenté M. James Victor Forbes, porte-parole du Canadien Pacifique.

Une roue

On ne sait toujours pas pourquoi une roue s'est détachée d'un wagon pour provoquer, des kilomètres après le bris, le déraillement dont on connaît les conséquences.

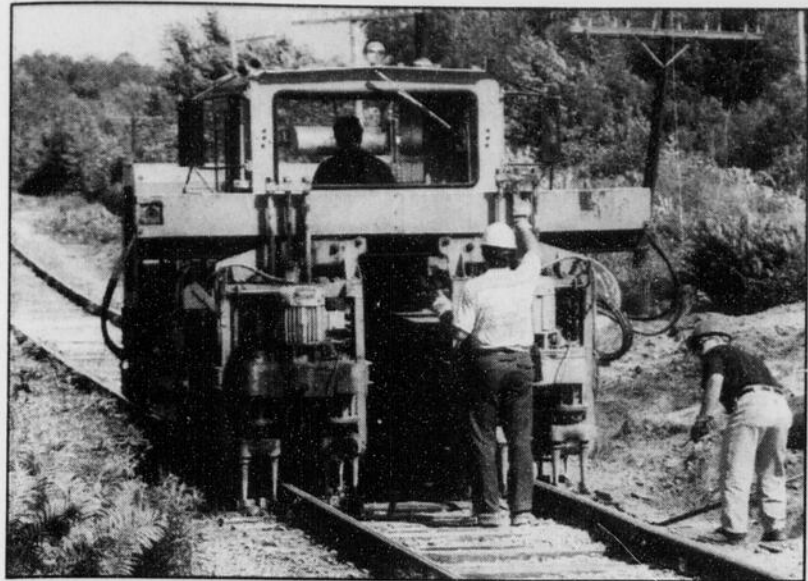
Les enquêteurs poursuivent leur travail tout comme M. Allen Hearn, directeur des réclamations pour la

compagnie Canadian American Railroad.

Interrogé par La Tribune, M. Hearn se disait incapable d'avancer un chiffre précis pour les dommages causés par le déraillement. Il n'a même pas voulu donner un ordre de grandeur, un montant minimal ni même approximatif.

On n'aurait toutefois pas à craindre pour la solvabilité de la compagnie ferroviaire même si elle existe depuis peu.

Il faut préciser qu'elle fait partie de la même famille que la Bangor and Aroostook Railroad, elle-même chapeautée par la compagnie Iron Road de Washington, D.C.



Téléphoto, par Claude Poulin
Les travailleurs ont notamment procédé au compactage du sol, hier, entre les traverses sur lesquelles reposent les rails.

Il écope 90 jours discontinus pour avoir enfreint une interdiction de conduire

Jacques LEMOINE Sherbrooke

se, occupé à des travaux de ferme et s'étant amendé depuis.

Hypothéqué de neuf condamnations de conduite d'un véhicule entre 1987 et 1994 malgré une interdiction judiciaire, Richard Vallée a encouru une peine de 90 jours discontinus de détention pour deux autres infractions semblables remontant à l'été dernier.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a tenu compte dans sa décision des changements intervenus chez l'accusé de 31 ans et de ses obligations.

Vallée a rappelé que son épouse était décédée pendant une condamnation antérieure et que l'un de ses enfants a subi une greffe du foie avec des complications.

Il avait d'ailleurs bénéficié d'acquittements pour avoir repris le volant afin de conduire son enfant malade à l'hôpital alors qu'il ne trouvait pas d'aide.

Me Patrick Fréchette a plaidé qu'une peine discontinue serait suffisante pour son client ayant la responsabilité d'une famille nombreu-

se, occupé à des travaux de ferme et s'étant amendé depuis. La dernière peine de Vallée remontait à septembre 94 pour des in-

fractions similaires. La procureure Myriam Lachance privilégiait pour sa part une peine minimale de six mois.

Entreprise d'ici

La Tribune
Sherbrooke
1995
Publireportage

À ne pas manquer demain dans **LaTribune**: un portrait de

LA FERME WERA ENR.

HYUNDAI DE L'ESTRIE OUVRE LES PORTES DE L'ÉCONOMIE

ACCENT 1995

4 portes



9 995\$**

Voiture de l'année, Motoring 1995

ELANTRA 1995

4 portes



10 995\$**

Valeur de revente inégalée

SONATA 1995

4 portes



14 595\$**

Meilleur rapport qualité prix



SELY ROCK FOREST

HYUNDAI DE L'ESTRIE

4500, boul. Bourque
Rock Forest 564-0777

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise de Club-Auto, organisme affilié à la CAA.

Une visite chez un producteur de fraises vous assure du plein d'air pur...

VENEZ CUEILLIR LES FRUITS DE NOTRE TRAVAIL...

La condition des champs dépend de Mère Nature, appelez votre producteur avant de vous rendre...

Quelques producteurs offrent des contenants pour la cueillette, mais il est toujours préférable d'apporter les vôtres!

FERME ST-ÉLIE ENR.
2083, chemin Dion
St-Élie d'Orford
(819) 829-3917

LE JARDIN FRUITIER PARÉ Serge
4521, rue Lotbinière
Rock Forest
(819) 864-7147 et 864-6297

DAGENAIS Jean-Pierre
347, rue de l'Église
St-François-Xavier-de-Brompton
(819) 845-3523

FRAISIÈRE ARMAND CÔTÉ
6225, route 147
Compton
(819) 835-9136

FERME AU PRÉ BLEU BOLDUC Johanne et CHABOT Mario
609, chemin Paul, C.P. 72
Ascot Corner
(819) 832-3959

FRAISIÈRE RAYNALD ET SUZANNE BRETON
57, route 112
St-Gérard
(Fraises congelées)
(819) 877-2785

FERME WERA ENR.
3900, route 143
Lennoxville
(819) 562-5938 et 564-8641

LA FRAMBOISERIE ENR. LACHANCE Colette et Donald
665, chemin Sand Hill
Ascot Corner
(819) 562-0290

2 JOURS SEULEMENT!

SEARS

Attendez-vous à plus

VOUS DÉMÉNAGEZ?... PENSEZ SEARS! JEUDI ET VENDREDI, LES 29 ET 30 JUIN 1995

**ACHETEZ PLUS...
ÉCONOMISEZ PLUS
SUR MEUBLES:**

Rabais sur tous les
MEUBLES*
à prix courants, de réclame ou
de liquidation

achetez un deuxième article,
un troisième ou un quatrième et
économisez encore plus!

RABAIS 10%
sur le deuxième

RABAIS 15%
sur le troisième

RABAIS 20%
sur le quatrième

*Sauf meubles de patio et pour bébés et
ens. de matelas Sears-O-Pedic^{MD}

**DE PLUS,
tous les ens. de
matelas Sears-O-
Pedic^{MD} sont à
50% de rabais!****

**Sauf achats spéciaux

**ET Ne payez rien
avant juillet 1996**

L'offre s'applique à tous les
meubles* et appareils électroniques,
sur approbation du service du crédit,
avec la carte Sears. \$25 de frais de paiement
différé. Cette offre ne s'applique pas aux achats
par catalogue et aux articles soldés dans les centres
de liquidation. Offre en vigueur les 29 et 30 juin
1995. Détails en magasin.

*Sauf meubles de patio et pour bébés

AU CHOIX!

DÉJOUÉZ

LA TPS[†]

OU

NE PAYEZ RIEN AVANT JUILLET 1996

SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS, ASPIRATEURS ET MACHINES À COUDRE

PAS d'acompte

PAS d'achat minimum

PAS de taxes à payer à l'avance

PAS d'intervention d'un tiers
pour le crédit

L'offre s'applique aux gros
électroménagers, aspirateurs et
machines à coudre. 25\$ de frais de
paiement différé. L'offre est en vigueur
les 29 et 30 juin 1995. Les achats par
catalogue et les articles soldés dans les
centres de liquidation ne sont pas
inclus dans cette offre.

Détails en magasin.

†Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant de votre achat.

DU 29 JUIN AU 9 JUILLET

À ne pas manquer...

les mêmes avantages*

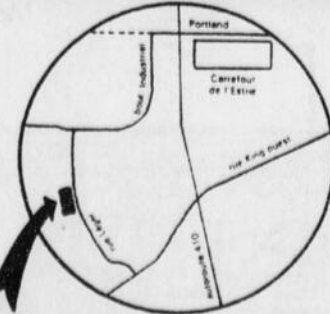
À NOTRE GRANDE LIQUIDATION SEMI-ANNUELLE

À L'ENTREPÔT SEARS

Vaste sélection de meubles et appareils électroménagers, modèles discontinués,
fins de série ou légèrement endommagés. Ouvert aux heures normales du magasin.

SEARS

181, rue Léger



*les 29 et 30 juin seulement

Attendez-vous à plus

Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Sherbrooke: 563-9440,